

Activité des cartes postales

On ne joue pas avec les droits

Fêtez la journée nationale de l'enfant (le 20 novembre) et la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) en envoyant une carte postale au Parlement ! L'article 12 de la CDE (respect de l'opinion de l'enfant) stipule que tous les enfants ont le droit de s'exprimer et d'être entendu. Les adultes devraient considérer les idées des enfants lors de la prise de décisions les concernant.

But des cartes postales

- Promouvoir la participation des enfants en les encourageant à partager leurs idées avec les décideurs.
- Promouvoir les valeurs positives telles que l'inclusion, le respect de la diversité, la responsabilité et la coopération.

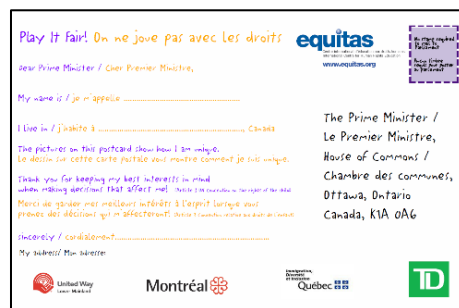
Comment utiliser les cartes postales

1. Choisissez l'une des activités suivantes avant de commencer l'activité des cartes postales pour informer les enfants au sujet de leurs droits :
 - Dessine-moi un droit (activité 45)
 - J'ai le droit de... (activité 28)
 - Le Twister des droits humains (activité 16)
2. Après la discussion de groupe, distribuez les cartes postales et demandez aux enfants de lire ce qui est écrit sur la carte postale.
3. Dites au groupe qu'ils peuvent toujours écrire à un membre du Parlement du Canada pour partager leurs idées et que l'envoi postal de lettre au Parlement n'engage aucun coût ! Rappelez aux enfants qu'ils ont le droit de s'exprimer et d'être entendu. Les adultes, y compris les représentants élus et les décideurs gouvernementaux, doivent les écouter et prendre leurs idées au sérieux.
4. Fournissez des marqueurs ou des crayons de couleur aux enfants et demandez-leur de dessiner ou d'écrire ce que les droits des enfants signifient pour eux.

5. Les cartes postales sont pré-adressées au Premier ministre du Canada – l'envoi postal est **gratuit** ! Les enfants peuvent choisir de remplacer le nom du Premier ministre du Canada sur la carte postale par le nom de leur député local afin de partager leurs idées avec d'autres décideurs politiques. Utilisez le lien ci-dessous pour aider les enfants à apprendre où trouver le nom de leur député local : <http://www.parl.gc.ca/Parliamentarians/fr/constituencies>
6. Si vous incluez l'adresse de retour de votre organisation ou votre école, vous recevrez peut-être une réponse du Premier ministre !
7. Les enfants peuvent également choisir de partager leur carte avec un adulte qui est personnellement important pour eux (famille, ami, professeur, entraîneur, etc.) *Remarque : Les timbres sont nécessaires si un enfant décide d'envoyer à un membre de la famille, un ami ou un enseignant.*

Partager et envoyer les cartes postales

8. Nous apprécierions énormément que vous nous partagiez les dessins des enfants ! SVP, prenez des photos des cartes postales, puis partagez-les avec nous sur Facebook, Twitter et Instagram (#PlayItFair). Vous pouvez également les envoyer par courriel à Equitas (pif@equitas.org).
9. Recueillez les cartes postales complétées de votre groupe et postez-les.



Comment commander les cartes postales ?

Les cartes postales sont disponibles gratuitement (quantités limitées). Veuillez nous contacter par courriel au pif@equitas.org pour en commander.